

Comité d'animation du Conseil de quartier Europe

3 novembre 2021

Ordre du jour

01 Budgets

02 Actualité des chantiers

03 Terrasses

04 Police municipale

05 Préparation de l'assemblée plénière

01

Budgets

Résultats du budget participatif du 8^e

1.864 votants dans le 8^e arrondissement



Pour information, les habitants du 8^e ont voté pour les projets suivants :

- « Un 8^e apaisé » 200.000 €
 - rue d'Argenson, mise en place un nouveau revêtement pour limiter le bruit.
 - avenue George V, création de refuges piétons pour sécuriser les traversées.
- « Un 8^e plus sportif » 500.000 €
 - mur d'escalade de bloc, *laser run*, tables de teqball au collège Octave Gréard
 - **rénovation du plateau sportif du collège Condorcet**
 - **rénovation et restructuration du préau de l'école rue de Florence**
 - création d'un parcours de course d'orientation au parc Monceau.



Budget du Conseil de quartier

Chaque Conseil de quartier dispose de 2 budgets :

- **8.264 € en investissement**
- **3.302 € en fonctionnement**



- Pour 2021, le projet de création d'une boîte à livres avance, les emplacements proposés par le Conseil de quartier sont expertisés par les services. Il faut dès à présent réfléchir aux crédits prévus en 2022.
- Le budget de fonctionnement peut servir à proposer des animations locales.

N. B. Les crédits non utilisés ne peuvent être reportés sur l'année suivante.

02

Actualité des chantiers

Embellir votre quartier

- Depuis la réunion du 1^{er} juillet, les services étudient l'ensemble des projets retenus ;
- L'objectif est de **présenter aux habitants les options possibles fin 2021/début 2022**
- Les **projets spécifiques au Conseil de quartier Europe** sont :
 - Aménagement pérenne des rues aux écoles Florence et Moscou
 - Végétalisation de la place de Dublin,
 - Apaisement et végétalisation de la rue de Saint-Pétersbourg
 - Végétalisation des rues de Turin, de Rome et Clapeyron
 - Pérennisation de la coronapiste rue d'Amsterdam et de la piste cyclable rue de Londres
 - Pérennisation du barreau piéton rue de Liège
- Par ailleurs, le plan de circulation a été revu et la généralisation des 30 km/h permet également de traiter des carrefours dangereux

Les autres sujets espace public 1

- **Concertation publique le 24 novembre à 19h concernant la pérennisation de la piste cyclable V13** (de la place de Clichy à la Concorde). Nous n'avons pas à ce stade l'ébauche du projet.
- Une réunion sur site a permis de déterminer le propriétaire des **grilles du faisceau Saint-Lazare** : il s'agit de la Ville de Paris, un courrier a été adressé par Mme le Maire à Jacques Baudrier afin qu'une convention soit établie avec la SNCF. Compte tenu du montant en jeu, il serait pertinent de proposer un projet au budget participatif 2022.
- Nous avons demandé aux services de travailler à une solution pour **le recyclage des sapins** cette année, la difficulté est le remisage à proximité des immeubles faute de square, car certains lieux de stockage ont été incendiés. À voir si une collecte spécifique peut être mise en œuvre début janvier.

Les autres sujets espace public 2

- La rénovation des **bancs de la place de Dublin** a été demandée aux services
- L'habillage du poste électrique de la place de Dublin avec une reproduction d'un tableau de Caillebotte nécessite une étude du service des affaires culturelles.
- Le projet de **mur d'escalade dans la chapelle avance**, le porteur du projet ne souhaite pas communiquer à ce stade.



03

Terrasses

La fin des terrasses estivales pour 2021

Les terrasses estivales **expirent le 31 octobre prochain.**

Les commerces doivent donc **démonter les terrasses pour le 1^{er} novembre**

En cas de refus d'obtempérer, la police municipale **verbalisera** et un démontage d'office pourra être facturé au gérant qui n'obtempère pas.

La mairie du 8^e refuse l'installation de terrasses sur les emplacements de livraison.

Aucune demande de déplacement d'une zone de livraison n'est acceptée par la mairie du 8^e.

05

Police municipale

Les missions de la police municipale



- lutter contre toutes les **incivilités** (mégots, épanchements, dépôts sauvages, nuisances sonores, trottinettes ou vélos sur trottoirs, stationnement sauvage) qui **peuvent être sanctionnées par une amende allant de 35 € à 135 €**.
- assurer une **présence visible et rassurante dans l'espace public**, aux horaires et lieux où l'insécurité est la plus sensible (soirs, week-ends, etc.), par exemple à proximité du bar à chicha rue de Clapeyron
- **faire de la prévention**, du dialogue et de la médiation, au plus proche des jeunes et personnes vulnérables.

Comment contacter la police municipale ?

- Au **3975**, 24/24h tous les jours
- Un point de rencontre « police municipale » a été mis en place au 49/51 rue de Ponthieu, les habitants peuvent échanger avec des agents, les **lundis, mercredis et vendredis de 18h à 18h30**. D'autres points seront déployés dans les prochains mois.



06

Assemblée plénière

Assemblée plénière du Conseil de quartier

Date prévisionnelle : début décembre.

Lieu : école Moscou

Ordre du jour : à définir par le Comité
d'animation



Merci